



Montpellier, jeudi 28 juin 2017

Communiqué de presse

Communiqué de presse

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Adaptation de la posture VIGIPIRATE pendant la période estivale

La sécurité des Français et des touristes qui visitent la France est une des priorités du Gouvernement.

Les congés estivaux vont prochainement débuter et entraîner des déplacements importants de personnes vers leurs lieux de villégiature et de grands rassemblements pour des évènements sportifs, culturels, religieux ou festifs.

Le Gouvernement a décidé d'adapter en conséquence la posture Vigipirate. La précédente adaptation avait été décidée pour assurer le bon déroulement des élections présidentielles et législatives face à une menace terroriste élevée.

C'est pourquoi **la nouvelle posture Vigipirate "Été 2017" est effective depuis le 23 juin jusqu'à la rentrée scolaire, le 4 septembre prochain** pour assurer une protection accrue des zones touristiques, des moyens de transports et des lieux d'affluence.



L'exigence d'un haut niveau de vigilance nécessite le maintien du plan Vigipirate au niveau "sécurité renforcée – risque attentat" **soit le deuxième niveau sur les trois que comporte le plan.**

La mobilisation totale des forces de sécurité intérieure, appuyées par les **militaires de l'opération Sentinelle** se poursuivra avec les nécessaires redéploiements au profit des secteurs touristiques.

La mobilisation concernera également les citoyens à travers le recours aux **réservistes de la Garde nationale (réservistes des forces de l'ordre et des armées)** qui renforceront les dispositifs de sécurité mis en place.

Pour aider les citoyens à jouer un rôle dans la prévention du passage à l'acte violent, une plaquette de sensibilisation à la menace terroriste a été réalisée (en pièce jointe).

Retrouvez toutes les infos sur le plan **VIGIPIRATE** :
<http://www.gouvernement.fr/risques/comprendre-le-plan-vigipirate>

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr

